



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 juin 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Michael ETHEVE	Blezat Consulting
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Sophie CASSARO	Responsable Tourisme
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 mai 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 221 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 30 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2018

Exécutoire le : 12 JUIN 2018

Affichée le : 12 JUIN 2018

Visée le : 12 JUIN 2018

MARCHES PUBLICS

Marché n°2014-028 :

Réhabilitation du patrimoine "eau potable" de la commune d'Aix-les-Bains: réseaux et branchements Avenant n°4

L'entreprise SARL Albanaise de travaux publics (SATP), domiciliée 4 rue du Pecloz, ZAE Rumilly sud, 74 150 Rumilly est titulaire du marché de travaux de réhabilitation du patrimoine alimentation en eau potable de la commune d'Aix-les-Bains. Ce marché a été passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'un marché annuel à bons de commande avec un minimum de 400 000 euros hors taxes et un maximum de 1 000 000 d'euros hors taxes. Le marché a été notifié le 29 septembre 2014. Il a été reconduit :

- le 22 juillet 2015 pour la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016
- le 23 juin 2016 pour la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017.
- le 1^{er} août 2017 pour la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Un premier avenant en date du 15 mars 2016 porte le montant maximum annuel à 1 150 000 euros hors taxes soit une hausse de 15 % du marché de 150 000 euros hors taxes.

Le second avenant en date du 26 juin 2017 rend définitif le bordereau de prix nouveaux provisoires notifié le 28 mars 2017.

Le troisième avenant en date du 17 octobre 2017 rend définitif le bordereau de prix nouveaux provisoires notifié le 27 octobre 2017.

Afin de réaliser des travaux d'assainissement en coordination avec les travaux d'eau potable sur le, objet des bons de commandes 9 et 10 de nouvelles prestations (fourniture et pose de boîtes de branchement EU, fourniture et mise en œuvre pièces de raccordement spécifiques, fourniture et pose de tuyaux polypropylène), non intégrées dans le bordereau des prix unitaires complété par avenant ont été jugées nécessaires. Il a été demandé à l'entreprise une nouvelle proposition de prix nouveaux concernant ces prestations. Un bordereau de prix unitaires provisoires a été notifié par ordre de service le 1^{er} mars 2018.

Le présent avenant n°4 a pour objet de rendre définitif les prix unitaires nouveaux précisés en annexe.

L'ensemble de ces prestations n'entraîne aucune incidence sur le plan financier.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant n°4 du marché n°2014-028,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 du marché n°2014-028 et tous les documents afférents.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 7 juin 2018

Le Président,
Dominique DORD





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

Marché n°ST 14 - 028
REHABILITATION DU PATRIMOINE EAU POTABLE
réseau et branchements

AVENANT N°4

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise SATP

domiciliée 4, rue de Pecloz, ZAE de Balvay BP 154 – 74 152 – RUMILLY Cedex , représentée par Alain REMILLON gérant, et désigné ci-après par l'expression « L'entreprise»,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de travaux, relatif aux travaux de réhabilitation du patrimoine alimentation en eau potable, Grand Lac a confié à l'entreprise **SARL Albanaise de travaux publics (SATP)**, domiciliée 4 Rue du Pecloz ZAE RUMILLY SUD 74 150 RUMILLY

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert.

Il s'agit d'un marché annuel à bons de commande avec un minimum de 400 000 euros hors taxes et un maximum de 1 000 000 d'euros hors taxes

Le marché a été notifié le 29 septembre 2014.

Il a été reconduit le : 22 juillet 2015 pour la période du 01-10-2015 au 30-09-2016 et le : 23 juin 2016 pour la période du 01-10-2016 au 30-09-2017

Un premier avenant en date du 15 mars 2016 porte le montant maximum annuel à 1 150 000 euros hors taxes soit une hausse de 15 % du marché de 150 000 euros hors taxes.

Le second avenant en date du 26 juin 2017 rend définitif le bordereau de prix nouveaux provisoires notifié le 28 mars 2017

Le troisième avenant en date du 17 octobre 2017 rend définitif le bordereau de prix nouveaux provisoires notifié le 27 octobre 2017.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation des travaux objet des bons de commandes 8,9 et 10 de nouvelles prestations non intégrées dans le bordereau des prix unitaires complété par avenant ont été jugées nécessaires. Il a été demandé à l'entreprise une nouvelle proposition de prix nouveaux concernant ces prestations. Un bordereau de prix unitaires provisoires a été notifié par ordre de service le 1^{er} mars 2018.

Le présent avenant n°4 a pour objet de rendre définitif les prix unitaires nouveaux précisés en annexe.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

L'ensemble de ces prestations n'entraîne aucune incidence sur le plan financier

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

Pour la société SATP,

Pour Grand Lac

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



4 rue du Pécloz
ZAE RUMILLY SUD
74150 RUMILLY

☎ 04.50.01.03.24
Fax, 04.50.01.24.57

SARL Capital 201 000 €
SIRET 488 888 785 00026
A.P.E 4312 A
satprumilly@orange.fr

GRAND LAC
1500 BOULEVARD LEPIC
CS 20606
73103 AIX LES BAINS

PROPOSITION DE PRIX NOUVEAUX

Rumilly le, 16/02/2018

Objet : Travaux de réhabilitation du patrimoine < alimentation en eau potable >
marché a bon de commande

Chantier N° 2610

Date de notification : 1er Octobre 2014

Date de reconduction : reconduit le 22/07/15 pour la période du 1/10/15 au 30/09/16
reconduit le 23/06/16 pour la période du 1/10/16 au 30/09/17
reconduit le 01/08/17 pour la période du 1/10/17 au 30/09/18

Réf.	Désignation	Unité	Qté	P.U	TOTAL HT
CHAPITRE 03 : ASSAINISSEMENT					
03.04	CANALISATION GRAVITAIRE EN POLYPROPYLENE SN 16				
03.04.01	Tuyaux polypropylene SN 16				
	a dn 125	ml	1,00	20,00 €	20,00 €
	b dn 160	ml	1,00	26,50 €	26,50 €
	c dn 200	ml	1,00	42,30 €	42,30 €
	d dn 250	ml	1,00	64,50 €	64,50 €
	e dn 315	ml	1,00	93,00 €	93,00 €
	f dn 400	ml	1,00	155,00 €	155,00 €
03.04.02	Pièces spéciales polypropylene SN 16 (coude, bouchon et manchon)				
	a dn 125	u	1,00	30,00 €	30,00 €
	b dn 160	u	1,00	43,50 €	43,50 €
	c dn 200	u	1,00	82,50 €	82,50 €
	d dn 250	u	1,00	142,50 €	142,50 €
	e dn 315	u	1,00	235,00 €	235,00 €
03.05	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT				
03.05.01	Boite de branchement				
	Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une tabouret à passage direct en PVC, la réhausse en PVC, un bouchon à baillonette, une dalle et tampon hydraulique B125, y compris l'exécution des terrassements pour une hauteur de 1,50 ml				
	a Boite de branchement DN 315	u	1,00	470,00 €	470,00 €
	b Boite de branchement DN 400	u	1,00	585,00 €	585,00 €
	c Plus value pour surpondeur de boite de branchement dn 315	dm	1,00	13,00 €	13,00 €
	d Plus value pour surpondeur de boite de branchement dn 400	dm	1,00	15,00 €	15,00 €
03.05.02	Plus values pour tampon 400 kn sur boite de branchement	u	1,00	310,00 €	310,00 €
	Ce prix comprend la fourniture et pose d'une dalle de répartition dn 800 et d'un tampon DN 600 classe 400 KN				
03.05.04	Réalisation de selle de branchement sur réseaux existant				
	a selle de piquage pour dn 160	u	1,00	400,00 €	400,00 €
	b selle de piquage pour dn 200	u	1,00	475,00 €	475,00 €
03.05.05	Manchon multi matériaux VPC de chez funke				
	a dn 125	u	1,00	123,00 €	123,00 €
	b dn 150	u	1,00	130,00 €	130,00 €
	c dn 200	u	1,00	167,00 €	167,00 €
	d dn 250	u	1,00	223,00 €	223,00 €

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2014-028 - Réhabilitation du patrimoine eau potable de la commune d'Aix-les-Bains - Réseaux et branchements - Avenant n.4

Date de transmission de l'acte : 12/06/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 12/06/2018

Numéro de l'acte : d2377 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180607-d2377-DE

Date de décision : 07/06/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires